

## RENFORCEMENT DES LIENS ENTRE SSTI ET MÉDECINS GÉNÉRALISTES



**Dr Cécile LANDRET** – Médecin du travail – AISMT 13 – Marseille

**Dr Laurence MARTINEZ** – Médecin du travail – AISMT 13 – Marseille

### Introduction :

Dans le cadre du projet de Service du SSTI (Service de Santé au Travail Interentreprises), création d'une fiche action « *prévention de la désinsertion professionnelle* », pour laquelle un plan d'action a été élaboré, dont un point fort était de renforcer les liens avec les médecins généralistes.

### Objectifs :

Intervenir le plus précocement possible dans des situations à risque de désinsertion professionnelle en anticipant les reprises nécessitant des aménagements de postes ou un reclassement (interne ou externe).

### Méthodologie utilisée :

**Trois axes ont été déployés :** création d'un courrier adressé à tous les médecins généralistes d'Arles et des villes alentours rappelant l'intérêt de la visite de pré-reprise avec en pièce jointe les coordonnées des médecins du travail du secteur et leur compétence géographique ; publication d'un article dans la revue URPS (Union Régionale des Professionnels de Santé) au mois d'avril 2015 : « *la visite de reprise en médecine du travail* » ; intervention dans les formations des associations de médecins généralistes pour présenter les Services de Santé au travail, les médecins du travail, leur rôle et leurs champs d'action.

### Actions et/ou résultats :

Augmentation du nombre de visites de pré-reprises, augmentation du nombre de visites à la demande du salarié sur conseil des médecins généralistes pour des difficultés rencontrées sans risque d'inaptitude, renforcement des liens avec les médecins généralistes (appels téléphoniques pour avis, coordination arrêts de travail/reprises). Les médecins du travail ont trouvé une place centrale dans la prévention de la désinsertion professionnelle.

### Discussion / Analyse critique (leviers, freins) :

La mise en place de toutes ces actions a été très chronophage, car elle a demandé un travail titanesque : listing de tous les médecins généralistes du secteur, intervention dans les formations sur le temps personnel (le soir), consultations plus compliquées et longues. Il est très important de savoir que de telles démarches demandent de la part du médecin du travail un investissement important en énergie et en temps, mais le bénéfice secondaire récolté améliore de façon significative la qualité de travail.

### Conclusion :

Le renforcement de ces liens et de la communication sur la visite de pré-reprise impliquent l'augmentation du nombre de cas compliqués et du risque d'inaptitudes. Il a donc fallu développer en parallèle les liens avec les partenaires sociaux (Cap Emploi, Sameth, Carsat, médecins conseils, AS). Pour le prochain projet de Service, il est prévu d'effectuer le même type d'actions auprès de médecins spécialisés.



Pour contacter l'auteur de cette communication : [l.martinez@aismt13.fr](mailto:l.martinez@aismt13.fr)